



Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-6

ISBN 0-660-61771-4

Bibliothèque nationale du Canada

**2002 - 2003
Estimés**

Un rapport sur les plans et priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine Canadien

TABLE DES MATIÈRES

<u>SECTION I : MESSAGES</u>	5
A. <u>MESSAGE DE LA MINISTRE</u>	5
B. <u>MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL</u>	6
C. <u>DÉCLARATION DE LA DIRECTION</u>	9
<u>SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	11
2.1 <u>RAISON D'ÊTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	11
2.2 <u>PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTATS STRATÉGIQUES</u>	11
<u>SECTION III : ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	25
3.1 <u>ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	25
3.2 <u>ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	26
3.3 <u>RELATIONS ENTRE LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES</u>	27
3.4 <u>STRUCTURE DE REDDITION DE COMPTES SUR LA GESTION</u>	28
3.5 <u>PRÉVISIONS DE DÉPENSES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, DE 2002-2003 À 2004-2005</u>	30
<u>SECTION IV : ANNEXES</u>	31
4.1 <u>SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT</u>	31
4.2 <u>RECETTES NON DISPONIBLES</u>	31
4.3 <u>PRÉVISIONS DE DÉPENSES NETTES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ)</u>	31
4.4 <u>COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE DU BUDGET DES DÉPENSES</u>	33
4.5 <u>INITIATIVES HORIZONTALES ET COLLECTIVES À L'ÉCHELLE DU GOUVERNEMENT</u> ...	33
<u>SECTION V : AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	39

Section I : Messages

A. Message de la Ministre

Les nombreuses cultures qui ont contribué à façonner la société canadienne constituent l'une des grandes richesses de notre pays. Le Ministère, les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien oeuvrent à renforcer la cohésion sociale au Canada, à faire ainsi de notre diversité notre force et à maintenir des liens entre nous qui soient le reflet de nos valeurs.



Nous sommes résolument engagés à jouer un rôle vital dans la vie quotidienne de tous les Canadiens et les Canadiennes. Pour remplir sa mission, le portefeuille du Patrimoine canadien favorise, par ses plans et ses priorités, l'accès au contenu culturel canadien. En cette ère de mondialisation, nous aidons à mettre la culture canadienne à l'avant-scène et nous offrons, tant aux Canadiens et aux Canadiennes qu'à l'étranger, la possibilité de mieux connaître et comprendre le Canada et les gens qui l'habitent. Nous protégeons également le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures, et en facilitons l'accès au moyen des nouvelles technologies.

Au cours des prochaines années, la Bibliothèque nationale du Canada continuera de jouer un rôle déterminant lorsqu'il s'agit d'accroître nos connaissances au sujet du Canada, des expériences des Canadiens et des Canadiennes et des divers récits canadiens, pour faire de nous de meilleurs citoyens et citoyennes de ce pays et du monde. La Bibliothèque nationale oeuvrera de concert avec d'autres organismes du portefeuille du Patrimoine canadien et avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin de satisfaire ses besoins pressants en matière de locaux et, ce faisant, d'assurer la préservation de ses vastes et riches collections pour les générations présentes et futures. Elle continuera de donner gratuitement accès aux services de bibliothèque tout en s'employant à accroître la consultation des collections nationales grâce à des initiatives de diffusion externe, particulièrement au moyen des formats numériques. Avec la création récente de deux postes de coordonnateurs spécialistes affectés aux ressources autochtones et aux ressources multiculturelles, les collections de la Bibliothèque nationale refléteront assurément la diversité des Canadiens et des Canadiennes.

Il en tient à nous tous, individuellement et collectivement, de promouvoir notre diversité, nos valeurs et les liens qui nous unissent, ces caractéristiques de l'identité canadienne.

Sheila Copps

B. Message de l'Administrateur général

Le 1^{er} janvier 2003, la Bibliothèque nationale fêtera son 50^e anniversaire. La Bibliothèque nationale a été créée pour rassembler et sauvegarder tout ce qui est publié au Canada et pour mettre ces publications à la disposition de tous les citoyens du Canada. Sa création venait combler des lacunes d'information dans notre pays aux distances considérables et aux ressources limitées en matière d'information.

Nous pouvons être fiers des progrès accomplis au cours de ces cinquante années. La Bibliothèque nationale est très jeune, c'est l'une des plus jeunes du monde. Mais grâce à l'inimitable détermination des Canadiens, nous avons mis sur pied une collection de plus de 20 millions d'articles : livres, revues, cédéroms de musique et enregistrements sonores, logiciels et documents électroniques. Cette collection est le reflet des publications de notre pays - elle est le reflet de nos histoires, de notre histoire, de notre avenir. Notre défi et notre priorité majeure demeurent la protection de cette collection inestimable - à laquelle plus de 500 000 articles sont ajoutés chaque année - pour nous assurer que les histoires qu'elle contient seront disponibles pour les générations futures de Canadiens.

La nécessité d'améliorer notre accès à cette incroyable richesse d'informations revêt une importance tout aussi prioritaire. La technologie nous aide à le faire. Des services comme AMICUS (www.nlc-bnc.ca/amicus), notre catalogue Web dont bénéficient plus de 1 300 bibliothèques du Canada, et la Bibliothèque numérique du Canada sont des services offerts gratuitement aux Canadiens et au reste du monde. Depuis que l'accès à AMICUS est devenu gratuit, en juin 2001, son usage a doublé. En outre, au cours de l'année 2001-2002, notre site Web a reçu plus de 80 millions de demandes d'accès. Ils constituent des outils efficaces qui nous aident à ce qu'un nombre croissant de Canadiens ait accès à l'information et nous aident également à préserver cette information pour le compte des Canadiens.

Sur le plan de la protection, le gouvernement du Canada comprend les besoins et travaille en étroite collaboration avec nous pour trouver des solutions. Chaque année nous perdons davantage de documents canadiens car ils sont endommagés par des inondations, des températures trop élevées ou par l'humidité. Notre tâche, au cours de l'année qui vient, consistera à continuer à travailler avec nos partenaires afin de trouver des solutions innovatrices et durables protégeant les trésors qui appartiennent aux Canadiens. Cette tâche s'avère encore plus importante s'il l'on considère qu'il est essentiel d'assurer notre souveraineté sur la base d'un contenu canadien qui raconte nos histoires aux Canadiens et au reste du monde et qui décrit l'expérience canadienne de la diversité, de la tolérance et des valeurs partagées.

Beaucoup de nos activités et de nos ressources au cours de l'année qui vient seront consacrées à trouver des façons additionnelles de mettre les connaissances sur le Canada à la portée de tous les Canadiens en réduisant les obstacles qui limitent l'accès à ces connaissances : analphabétisme, langue, distance, culture et capacité physique. Ici encore, la technologie nous offre des outils qui effacent les distances, les iniquités et les handicaps qui entravent cet accès.

Notre Bibliothèque numérique (www.nlc-bnc.ca) continue de croître, grâce au soutien financier du ministère du Patrimoine canadien. Elle peut ainsi offrir un contenu canadien qui est disponible sur l'Internet et rejoindre les Canadiens de toutes les régions du pays. Nous avons également mis en place deux postes de spécialistes : un poste de Coordonnateur des ressources autochtones et un poste de Coordonnateur des ressources multiculturelles. Ces spécialistes devront travailler avec les Canadiens au sein des communautés pour mettre le matériel de la Bibliothèque nationale à leur disposition, et nous aider à améliorer la collection et à établir des liens entre la collection et d'autres ressources du Canada et de l'étranger.

Une autre façon d'améliorer l'accès des Canadiens et d'établir des liens avec eux est de nous rendre au sein de leurs communautés. Notre participation à des Salons du livre - de Rimouski et de Québec entre autres - témoigne de notre effort pour rapprocher nos services des Canadiens - et confirme que les Canadiens ont besoin de savoir où trouver de l'information au sujet de leur histoire et de leur patrimoine, et qu'il est important pour eux d'avoir un libre accès à cette information. Au cours de l'année qui vient, une exposition itinérante sur la vie du musicien de jazz canadien Oscar Peterson sera présentée dans des lieux situés à proximité des endroits où vivent les Canadiens et dans nos ambassades à l'étranger.

Il est vrai que la technologie numérique a aidé à réduire les distances entre les Canadiens, mais l'accès à l'information demeure inégal. Il incombe à la Bibliothèque nationale du Canada d'aider à résoudre ces problèmes. Dans un pays aussi riche que le Canada, il existe encore à l'heure actuelle beaucoup trop d'écarts entre les niveaux d'accès à l'information.

Pour faire face à ces défis, nous continuons de fonctionner avec un budget de base égal à celui des années 1980. Bien que nous ayons reçu, au cours de la dernière année, des fonds additionnels nécessaires pour les activités de conservation, un ajout permanent au budget de base est également requis pour améliorer la collection (notamment par l'achat de publications à l'étranger qui sont produites par des Canadiens, au sujet du Canada, et l'achat des publications produites avant le dépôt légal en 1953); tout ceci est nécessaire afin de continuer à éliminer les difficultés d'accès.

Et nous savons que la Bibliothèque nationale du Canada ne peut à elle seule résoudre ces problèmes : un effort collectif est nécessaire. Nous continuons donc à miser sur les partenariats existants et à en développer de nouveaux. Nous travaillons à des projets de collaboration avec les agences culturelles fédérales oeuvrant dans des domaines similaires aux nôtres (par exemple l'Office national du film, les Archives nationales du Canada, le Musée des Sciences et de la Technologie), mais également avec des partenaires du gouvernement et de l'étranger, tant au Canada qu'à l'étranger.

À l'occasion du 50^e anniversaire de la Bibliothèque nationale du Canada, nous célébrerons en juin 2003 le succès qu'est la littérature canadienne pour enfants. Nous avons établi des partenariats avec les organismes du portefeuille du Patrimoine : le Conseil des Arts du Canada, le Musée canadien de la civilisation, le Centre national des Arts, le Musée des beaux-arts du Canada, entre autres, ont déjà fait état de leur volonté de participer, tout comme d'autres groupes culturels du Canada et des organisations du secteur privé.

Sur le plan international, nous travaillons à finaliser notre *Proyecto Adrienne*. L'objectif de cet accord international, nommé en l'honneur de son Excellence la Gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, est de rassembler les travaux publiés par des Chiliens en exil au Canada et de les remettre à leur résidence permanente, la Bibliothèque nationale du Chili. Nous continuerons également d'élaborer l'élément canadien du projet de Service de référence coopératif et numérique avec la Bibliothèque du Congrès, la Bibliothèque nationale de l'Australie et d'autres partenaires. Nous pouvons donc constater que dans l'avenir, la Bibliothèque nationale du Canada jouera un rôle accru dans les relations étrangères en aidant les bibliothèques nationales des pays en développement à donner à leurs citoyens un accès à l'information.

Partenariats et actions continueront d'être les principaux mots d'ordre qui nous permettront de progresser. Plusieurs bibliothèques partenaires du réseau des 21 000 bibliothèques du Canada, y compris les 289 bibliothèques du gouvernement fédéral qui travaillent déjà avec nous, ainsi que d'autres organismes, ont indiqué leur volonté de collaborer avec nous. Tout comme les organismes faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien.

Avec une telle volonté de collaboration, il ne fait aucun doute que nous trouverons des solutions pour fournir un accès accru et gratuit aux connaissances sur le Canada à un nombre encore plus élevé de Canadiens, peu importe leur lieu de résidence. Le succès consistera à protéger les publications canadiennes et à permettre que tous les Canadiens y aient accès, de sorte que les Canadiens puissent se reconnaître, et apprécier leur patrimoine publié, leur legs culturel et leurs fondations pour l'avenir. Et en 2003, tous les Canadiens seront invités à se joindre à nous pour célébrer, à la Bibliothèque nationale du Canada, leur héritage et leur avenir.

Roch Carrier
Le 26 février 2002

C. Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2002 / 2003

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et priorités 2002-2003* (RPP) de la

_____ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA _____

À ma connaissance, les renseignements :

- Décrivent fidèlement les plans et priorités du ministère.
- Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*.
- Sont complets et exacts;
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisés pour produire le RPP

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____

Date : _____

Section II : Vue d'ensemble de la Bibliothèque nationale du Canada

2.1 Raison d'être de la Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale du Canada met à la disposition des Canadiens :

- ❑ Une collection complète du patrimoine publié du Canada, une ressource informationnelle et culturelle pour les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.
- ❑ Un appui au développement de l'infrastructure du savoir du Canada en fournissant un enregistrement complet des publications canadiennes et en facilitant un accès équitable à la collection de la Bibliothèque et aux sources d'information nationales et internationales.
- ❑ Des services de référence et de recherche à l'intention des particuliers canadiens et des bibliothèques canadiennes.
- ❑ La possibilité qu'ils explorent, comprennent et apprécient leur patrimoine culturel.
- ❑ Un leadership, des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes qui appuient les ressources d'échange d'information entre les bibliothèques, afin d'optimiser la prestation de services bibliothécaires aux Canadiens de toutes les régions du pays.

2.2 Plans et priorités par résultats stratégiques

<p>RÉSULTAT STRATÉGIQUE N°1 : PROTÉGER ET PRÉSERVER LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</p>

Depuis le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'an dernier, la Bibliothèque a accompli des progrès limités en ce qui a trait à une meilleure protection de ses collections. Près de la moitié de la Collection de conservation de publications canadiennes (« Canadiana ») a été déplacée de façon temporaire vers le Centre de conservation des Archives nationales du Canada situé à Gatineau. Grâce à cette mesure, près de 600 000 articles ne courront plus le risque d'être endommagés ou de se détériorer davantage en raison du manque d'installations adéquates pour la conservation des collections. Des fonds additionnels ont été octroyés pour la mise en place de mesures préventives additionnelles destinées à protéger les collections à risque. La mesure la plus significative que peut prendre la Bibliothèque pour protéger ses collections est de les loger dans des installations qui permettent un contrôle adéquat de la température et de l'humidité. Au sujet de cette exigence urgente, aucune étape concrète ne peut être rapportée. Les collections de la Bibliothèque nationale du Canada présentent non seulement une valeur culturelle considérable, mais également une valeur marchande inestimable.

À la suite de l'examen des petits organismes gouvernementaux, un processus dirigé par le Conseil du trésor du Canada, des ressources budgétaires permanentes seront ajoutées au Programme de conservation de la Bibliothèque en 2002-2003. Un appui destiné

spécifiquement à l'acquisition et à la conservation d'enregistrements sonores canadiens a également été reçu et a permis d'améliorer les studios de conservation des enregistrements sonores; un appui additionnel a aussi permis d'acquérir des enregistrements sonores plus anciens. Un financement spécial pour l'acquisition d'équipement de conservation a également été utilisé à bon escient. Des ressources additionnelles, toutefois, seront requises pour relever le défi que représente la conservation du matériel de la collection sur une base plus durable, y compris le matériel électronique, et pour entreprendre des recherches appropriées destinées à assurer une protection et un accès à long terme.

Enjeux et justifications

- ❑ La conservation de la totalité des publications du Canada, peu importe le format de publication (imprimé, audio, vidéo, microforme, disque compact, électronique) est une part essentielle du mandat de la Bibliothèque nationale du Canada.
- ❑ Les installations actuelles et les ressources affectées aux traitements de conservation de la Bibliothèque nationale du Canada ne permettent pas d'assurer un accès à long terme ni de protéger et de conserver l'expression de l'identité canadienne.
- ❑ Des incidents et de fréquentes inondations dans des installations non conformes aux normes endommagent les collections précieuses et cela doit cesser.
- ❑ Aucune des installations actuelles de la Bibliothèque nationale du Canada ne respecte les normes environnementales de protection à long terme des collections de la Bibliothèque nationale du Canada.
- ❑ Le manque d'espace pour les collections signifie que tout le matériel présentement publié ne peut être mis sur les rayons ou à la disposition des clients, ce qui a mené à une grave accumulation de publications faisant partie de la collection.
- ❑ Nous n'avons pas les ressources nécessaires qui nous permettraient d'effectuer les traitements de conservation requis pour une collection diversifiée qui comprend les documents sur papier de même que ceux sur support magnétique.
- ❑ D'autres bibliothèques canadiennes détiennent également des parties importantes du patrimoine publié du Canada.
- ❑ Le rôle de leadership et de défenseur des intérêts de la Bibliothèque nationale du Canada et la capacité des bibliothèques canadiennes à répondre aux demandes de conservation des collections patrimoniales doivent être renforcés pour empêcher que notre patrimoine publié ne disparaisse peu à peu.

Résultats spécifiques

- Des installations de conservation des collections adéquates pour conserver les collections de la Bibliothèque nationale du Canada et permettre que les Canadiens puissent jouir d'un accès à long terme à ces collections.
- Traitements de préservation et de conservation appropriés pour les collections de la Bibliothèque nationale du Canada afin d'assurer une conservation et un accès à long terme.
- Appréciation accrue des Canadiens, des clients et des intervenants à propos de la valeur, de la diversité et du caractère unique des collections de la Bibliothèque nationale du Canada.

Stratégies et résultats prévus

Section A : Locaux

2002-2003

- Mise en place de plans et de scénarios stratégiques pour remédier aux besoins en locaux à court terme, soit par de nouvelles installations construites à cette fin, soit par la transformation d'un édifice existant.
- Continuer de séparer les copies de la Collection de conservation pour réduire les risques d'endommagements additionnels (les exemplaires de la Collection de conservation sont conservés dans un endroit distinct de ceux utilisés par le public).
- Certaines solutions sont en place pour les collections qui demeurent en crise ou pour celles qui présentent un risque significatif.
- Des plans visant à remédier aux besoins en locaux à moyen et à long terme sont en cours de développement.

2003-2004

- Les plans et scénarios stratégiques sont adaptés afin de remédier aux besoins en locaux à court terme.
- Mesures préventives pour améliorer les environnements des locaux actuels et pour éviter les dommages aux collections. Des solutions sont en place pour réduire les dommages subis par les collections en crise et celles qui présentent un risque significatif.
- Plans mis à jour pour remédier aux besoins en locaux à moyen et à long terme
- Les exemplaires de la Collection de conservation continuent à être séparés de ceux réservés à un usage public afin de réduire les risques d'endommagements additionnels (les exemplaires de la Collection de conservation sont conservés dans un endroit distinct de ceux utilisés par le public).

2004-2005

- Les besoins en locaux à court terme sont comblés par de nouvelles installations pour les collections ou par la transformation d'un édifice existant.
- Des solutions sont mises en œuvre pour les collections qui posent un risque significatif.
- Les besoins en locaux à moyen et à long terme sont revus.
- Continuation de la séparation des exemplaires de la Collection de conservation.
- Mesures préventives visant à améliorer les environnements des locaux actuels abritant les collections et à réduire les fuites et les autres incidents qui endommagent les collections.

Section B : Préservation / Conservation

2002-2003

- Mise en œuvre des composantes les plus importantes du Programme de conservation de la Bibliothèque en maximisant les ressources existantes et les nouvelles ressources, telles qu'approuvées, notamment :
 - Traitement de conservation des documents sur papier qui en ont le plus besoin.
 - Ressources additionnelles pour les interventions d'urgence.
 - Les enregistrements sonores, les microformes et les supports magnétiques font partie du Programme de conservation pour assurer qu'ils sont adéquatement stockés et traités, assurant ainsi leur conservation et leur accès à long terme.
 - Attention accrue en regard des exigences de conservation pour les publications en ligne et les nouveaux médias.
 - Nouveau modèle élaboré pour la désacidification massive des collections.
 - Le cadre pour l'évaluation future du Programme de conservation est élaboré.
- Un accord est renégocié avec les Archives nationales du Canada; ceci permet de rationaliser les procédures visant à renforcer et à améliorer les activités de conservation de la Bibliothèque nationale du Canada.
- Établissement d'un dossier pour justifier les améliorations à apporter au Programme de conservation de la Bibliothèque nationale du Canada.
- Le Plan d'évaluation des menaces et des risques est révisé et des mesures appropriées sont adoptées pour assurer la protection et la sécurité physique des collections.

2003-2004

- Évaluation informelle des premiers résultats du Programme de conservation
- Leçons tirées et rétroaction sur le Programme de conservation.
- Présentation du Programme de conservation et de ses résultats à la collectivité des bibliothèques du Canada et au grand public.
- Élaboration d'un plan pour une stratégie nationale de conservation au sein des bibliothèques canadiennes.

2004-2005

- Le Programme de conservation est mis à jour : Les ressources de la Bibliothèque nationale du Canada sont mieux préservées, le plan de traitement de conservation maximise les ressources existantes et les nouvelles ressources telles qu'approuvées.
- Cueillette de données sur les résultats du Programme de conservation
- Évaluation du Programme de conservation.
- Mise en œuvre de la stratégie nationale pour la conservation des bibliothèques canadiennes (si les ressources le permettent). Cueillette de données pour

l'amélioration du Programme de conservation et en vue d'une évaluation future du programme.

**RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 :
LIBRE ACCÈS AUX CONNAISSANCES SUR LE CANADA POUR TOUS LES
CANADIENS ET PRÉSENTATION DE LA COLLECTION NATIONALE AUX
CANADIENS ET AU MONDE ENTIER**

Une transformation profonde est en cours en ce qui a trait à la prestation de services par la Bibliothèque nationale du Canada (BNC). Bien qu'il existe un ensemble de services et de produits, incluant l'utilisation sur place des publications à des fins de recherche, les ressources et les produits numériques sont de plus en plus nombreux et ceci rend possible la prestation directe de services électroniques aux Canadiens. Au cours de la dernière année, l'accès à la base de données bibliographiques nationales est devenu gratuit. Ce changement a apporté une augmentation de l'utilisation des ressources de la BNC par les bibliothèques canadiennes. Les Canadiens de tous âges (et particulièrement les jeunes) de toutes les régions du pays ont maintenant accès aux fonds de la Bibliothèque nationale du Canada de même qu'à quelque 1 300 autres bibliothèques canadiennes. Un site Web restructuré et l'ajout d'une quantité significative de contenu canadien populaire sur le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada se sont traduits par une augmentation radicale de l'utilisation et de l'accès à ces ressources numériques, en particulier par les éducateurs, les jeunes et les Canadiens en général.

Enjeux et justifications

- ❑ L'on mise sur un accès gratuit aux ressources de la Bibliothèque nationale du Canada pour les Canadiens et les pays du monde entier.
- ❑ L'on insistera sur les jeunes et les ressources numériques.
- ❑ L'accès électronique dépend de ce qui est faisable avec les systèmes des technologies de l'information. Un plan complet devra donc aborder le budget de base futur qui est requis pour répondre aux besoins de la Bibliothèque nationale du Canada en matière de technologies de l'information et de gestion de l'information.
- ❑ L'accès sera développé par l'entremise des 21 000 bibliothèques canadiennes du réseau. Cet accès mènera la Bibliothèque nationale du Canada à repenser son rôle central et ses responsabilités ainsi qu'à renforcer son rôle de chef de file, tant sur le plan national qu'international.

Résultats spécifiques

- Mettre à la disposition des Canadiens une institution culturelle nationale vivante et visible qui place leurs besoins en matière de connaissances au centre de son ensemble de services. Les Canadiens exprimeront un niveau élevé de satisfaction en relation avec les collections et les services de la Bibliothèque nationale du Canada.

- Les Canadiens auront le choix d'accéder aux collections et aux services de la Bibliothèque nationale du Canada, soit directement par une prestation électronique de services, soit en personne sur place ou par l'entremise d'autres bibliothèques et partenaires.
- Niveau élevé de reconnaissance et d'appui de la part des Canadiens pour les activités de sensibilisation, les services et les collections de la Bibliothèque nationale du Canada.
- Reconnaissance et appui au sein du gouvernement en regard du rôle de la Bibliothèque nationale du Canada en matière de politique d'information et de gestion du savoir, et en regard du leadership dont elle fait preuve dans la conception et la prestation, aux Canadiens, de services reliés au savoir.
- Contenu canadien numérique diversifié, attrayant et durable répondant aux besoins en information des Canadiens.
- Transformation des services au sein de la Bibliothèque nationale du Canada qui, à leur tour, mèneront à des améliorations dans la prestation de services et à la satisfaction des utilisateurs.
- Leadership au sein du gouvernement, de la communauté des bibliothèques et du secteur culturel grâce à l'accès aux connaissances qui est offert à tous les Canadiens.

Stratégies et résultats prévus

Stratégies

A. La Bibliothèque nationale du Canada (BNC) offrira un ensemble accru de services axés sur les clients; ces services répondront aux besoins, seront gratuits et équitables et seront fondés sur une collection nationale accessible et bien organisée. AMICUS, un système électronique de la BNC, contient une base de données au sujet d'environ 19,8 millions de titres et l'accès à ces renseignements bibliographiques est gratuit. Chaque année, environ 1,5 millions de nouvelles inscriptions sont ajoutées à la base de données. Près de 1 400 bibliothèques et autres institutions associées utilisent AMICUS pour obtenir des renseignements bibliographiques et pour accéder aux ressources numériques. Les individus et les entreprises utilisent la base de données aussi bien pour l'information que la recherche.

B. La Bibliothèque nationale du Canada offrira un accès facile à ses collections et à l'information au sujet des collections au sein des institutions subventionnées par l'État en renforçant ses partenariats et en appliquant des technologies innovatrices. Dans le cadre du Plan d'action du gouvernement du Canada concernant les personnes handicapées, la Bibliothèque nationale du Canada mettra en œuvre le guide élaboré conjointement avec le Conseil sur l'accès pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés; ceci favorisera le développement de formats multiples de remplacement et de sites Web accessibles.

C. La Bibliothèque nationale du Canada collaborera à la stratégie culturelle numérique avec d'autres bibliothèques, musées et archives afin de fournir aux Canadiens des services de renseignements de haute qualité qui font autorité. La continuation de la collaboration avec l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN)

permettra de mettre à la disposition des Canadiens, dans les deux langues officielles, le contenu des collections significatives de toutes les régions du Canada.

D. La Bibliothèque nationale du Canada fera preuve de leadership en regard de l'examen des principales politiques, lignes directrices et pratiques de gestion de l'information du gouvernement. Une relation renouvelée avec le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral viendra renforcer le rôle essentiel joué par plus de 300 bibliothèques du gouvernement fédéral sur le plan de la gestion des ressources d'information de leurs ministères et organismes.

E. La Bibliothèque nationale du Canada accroîtra de façon significative sa prestation de services électroniques. En outre, elle travaillera en partenariat avec plusieurs bibliothèques, par exemple dans le cadre du projet [Sm@rtCapital](#) et du Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral pour l'approvisionnement de produits et services dans le domaine de l'information.

F. La Bibliothèque nationale du Canada sera partenaire des éditeurs canadiens, des libraires et des organisations similaires, et du ministère du Patrimoine canadien afin de collaborer aux efforts visant à simplifier les processus qui sont utilisés dans l'industrie du livre.

Résultats prévus

2002-2003

- Développement et mise en œuvre d'un service de généalogie en partenariat avec les Archives nationales du Canada ; ce service sera axé sur les collections et les services en ligne.
- Les projets de Gouvernement en direct (GED) continueront d'être développés pour mieux répondre aux besoins des Canadiens.
- La Bibliothèque numérique du Canada, constituée d'un ensemble attrayant de ressources numériques, d'expositions virtuelles de haute qualité entièrement accessibles, est présentée sur le site Web de la BNC et continue à fournir une vaste gamme de contenus et d'outils d'information de qualité supérieure.
- La Bibliothèque nationale du Canada assume un rôle de chef de file dans le développement d'un Réseau canadien décentralisé de référence virtuelle.
- Enrichissement continu d'AMICUS, un outil d'accès national destiné aux Canadiens.
- Les outils, l'expertise et les normes visant à améliorer et à promouvoir au moment opportun l'information canadienne qui fait autorité, insistent particulièrement sur les nouveaux médias.
- Meilleure réponse aux besoins des Canadiens incapables de lire les imprimés.
- Contribution à la santé de l'industrie canadienne du livre dans le but d'améliorer l'accès, par les Canadiens, aux publications canadiennes.
- La Bibliothèque nationale du Canada démontre un rôle de chef de file dans le projet visant à élaborer des normes gouvernementales pour les métadonnées.

2003-2004

- Enrichissement continu d'AMICUS, un outil d'accès national destiné aux Canadiens.
- Les projets de services gouvernementaux en direct (SGED) continuent d'être développés afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens.
- Les responsabilités nationales relatives à l'accès et à la conservation à long terme du contenu numérique canadien sont évaluées.
- Développement continu de la Bibliothèque numérique du Canada et préparation d'une évaluation de son programme de numérisation.
- Accès amélioré aux collections et aux services des 21 000 bibliothèques du Canada.
- Renforcement permanent du Réseau canadien décentralisé de référence virtuelle.

2004-2005

- Évaluation de l'impact du Réseau canadien décentralisé de référence virtuelle.
- Amélioration des capacités et de la conservation à long terme du contenu numérique canadien.
- Enrichissement continu d'AMICUS, un outil d'accès national destiné aux Canadiens.
- Développement continu de la Bibliothèque numérique du Canada.
- Évaluation de l'état des services nationaux d'accès pour les Canadiens incapables de lire les imprimés, atteints de troubles de perception ou de toute autre incapacité.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 3 : RENFORCEMENT ET ENRICHISSEMENT DE LA COLLECTION NATIONALE

L'élaboration des collections de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) repose en grande partie sur l'efficacité du mécanisme de dépôt légal mis en place par le Parlement en 1953. Ce mécanisme a graduellement été étendu pour inclure les publications imprimées sur papier, les enregistrements sonores sous toutes les formes de même que les autres médias comme les microfilms, les vidéos et les cédéroms. Des dispositions permettant le dépôt des publications électroniques en ligne doivent être mises en place pour que ce mécanisme soit renouvelé et qu'il réponde aux nouvelles priorités stratégiques. En outre, le défi permanent d'exhaustivité qui consiste à acquérir toutes les publications canadiennes existantes de format traditionnel est énorme. Compte tenu des contraintes fiscales, on a énormément insisté sur les dons de collections canadiennes à la BNC. On a également revu en profondeur les exigences du budget accordé pour les collections, budget qui est le plus bas au sein des membres canadiens de l'Association of Research Libraries. Un groupe de travail sur les politiques de conservation a examiné et modifié les politiques de la BNC dans plusieurs domaines-clés cette année, en consultation avec de nombreuses communautés, et en particulier dans les domaines des collections multilingues/multiculturelles et des collections autochtones. Le Canada est en voie de devenir le pays le plus diversifié au monde et la Bibliothèque nationale du Canada est une bibliothèque pour tous les Canadiens. Sa collection doit donc refléter la diversité des Canadiens et reconnaître les

besoins en matière d'information de toutes les communautés culturelles, peu importe le format de publication.

Enjeux et raison d'être

- ❑ L'acquisition d'une collection de publications canadiennes (« Canadiana ») complète est de plus en plus difficile en raison de la croissance continue du domaine de l'édition.
- ❑ Il faut beaucoup de travail pour acquérir les publications numériques.
- ❑ Le financement de l'achat d'articles pour la collection est problématique compte tenu des réductions de budget, de l'inflation, des augmentations de prix et du pouvoir d'achat réduit des devises canadiennes.
- ❑ La diversité culturelle et linguistique du Canada est un élément d'actif national dans une société et une économie axées sur le savoir où le commerce international, les communications et les échanges sont autant de sources de richesse.
- ❑ Les cultures et les langues autochtones sont en péril et il faut reconnaître les besoins des peuples autochtones en matière d'information.
- ❑ Le multiculturalisme canadien est fondamental pour notre croyance en l'égalité de tous les citoyens. Il contribue à ce que chaque citoyen puisse conserver son identité et être fier de ses ancêtres et de ses traditions culturelles, tout en se servant de ses particularités pour enrichir la vie culturelle, sociale et économique du Canada.
- ❑ Le programme multilingue de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) a subi de lourdes coupures au cours de l'examen des programmes; il est maintenant temps pour la BNC de réaffirmer son leadership dans ce domaine par l'acquisition, la préservation et l'accessibilité d'une collection vraiment nationale.

Résultats spécifiques

- Collection de publications canadiennes (« Canadiana ») bien ciblée et complète, élaborée en partenariat et s'étendant aux domaines suivants : journaux, collections spéciales, ressources autochtones, publications fédérales et commerciales en ligne et ouvrages canadiens publiés à l'étranger.
- Collections complètes d'ouvrages généraux et de référence pour l'étude comparative des peuples autochtones et de questions telles que le Nord, les mythes et les croyances, les traditions, l'artisanat, les conditions sociales et économiques, etc.
- Collections multilingues élaborées afin de mieux soutenir la recherche portant sur l'étude de la diversité culturelle du Canada, ainsi que la direction et la coordination de collections et de services multilingues afin de mettre ces documents à la disposition des Canadiens de tous âges.

Stratégies et résultats prévus

2002-2003

- Une collection nationale de publications canadiennes électroniques en ligne est établie sur un modèle axé sur la coopération et la collaboration.
- Le public est consulté au sujet des modifications à la *Loi sur la Bibliothèque nationale* visant à autoriser le dépôt légal de publications électroniques en ligne.

- Des collections et des services améliorés sont offerts aux communautés autochtones selon les besoins formulés au cours des consultations et les observations émises par les communautés.
- L'augmentation des collections et services multilingues répond mieux aux besoins d'information des Canadiens.
- Un modèle de financement durable pour l'enrichissement des collections est mis au point.
- Des instruments de mesure de l'exhaustivité des collections canadiennes sont élaborés et l'efficacité des activités et des stratégies visant à améliorer les collections est évaluée.

2003-2004

- Une version révisée de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* est en place pour le dépôt légal des publications électroniques en ligne.
- Nouvelle emphase sur les dons de documents canadiens dans le cadre d'une campagne améliorée visant à célébrer le 50^e anniversaire de la Bibliothèque nationale du Canada.
- Évaluation des conséquences de la décentralisation des responsabilités sur l'acquisition de certains documents de bibliothèque (certains domaines de collecte seront renforcés et d'autres, abandonnés).

2004-2005

- Évaluation des répercussions des changements au dépôt légal sur les ressources et la conformité.
- Continuation du plan de décentralisation et d'évaluation (si les ressources le permettent).
- Évaluation de l'efficacité des acquisitions.

<p>RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 4 : MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE GESTION</p>

Il est essentiel de restructurer et de renforcer l'infrastructure de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) de sorte qu'elle réponde mieux à la mission et aux objectifs stratégiques de la BNC et qu'elle soit mieux à même de les soutenir. La capacité et le changement sont les principaux thèmes à traiter. Un budget additionnel sera ajouté aux activités des systèmes des technologies de l'information de la BNC à la suite d'un examen des petites agences par le Conseil du Trésor. La Direction des services corporatifs et la Direction des Services des technologies de l'information de la Bibliothèque offrent des services aux Archives nationales du Canada et à la Bibliothèque nationale du Canada.

Enjeux et raison d'être

- ❑ Rehaussement et transformation de l'aptitude du personnel à gérer l'information et à offrir des services de qualité dans un milieu en évolution rapide.
- ❑ Poursuite de l'examen fondamental des politiques et des procédures concernant les ressources humaines de la fonction publique.
- ❑ Mise à niveau et améliorations importantes de l'infrastructure et du service des technologies de l'information, notamment en soutien aux services électroniques de deux organismes ministériels ayant une forte demande et des groupes importants de clients.
- ❑ Amélioration de la reddition de comptes en vue de moderniser la fonction de contrôle, la vérification interne et l'évaluation des programmes.
- ❑ Amélioration des processus décisionnels et de la gestion des dépenses, combinée au renouveau de la Stratégie d'information financière (SIF) et à la révision de la méthodologie des analyses de rentabilité.

Stratégies et résultats prévus

Stratégies

A. La Bibliothèque nationale du Canada (BNC) prend des mesures afin de veiller à ce que son personnel reflète par sa diversité celle de la société canadienne et soit muni des compétences nécessaires pour fournir les services de la Bibliothèque aux clients dans l'environnement numérique en réseau du XXI^e siècle, par la mise en valeur de la gestion des ressources humaines, l'équité en matière d'emploi, ainsi que la conservation et le bien-être des employé(e)s.

B. La BNC fera la promotion d'un renouveau de la culture de la fierté et de la reconnaissance des compétences des employé(e)s.

C. L'acquisition continue du savoir assurera le développement et la mise à jour des compétences à tous les échelons de l'organisation afin de garantir des services de qualité.

D. La capacité de gestion de la BNC sera évaluée au moyen d'une vérification des capacités de la fonction de contrôle.

Résumé des activités

- Élaborer une stratégie et un plan des ressources humaines pour la Bibliothèque nationale du Canada.
- Mettre en œuvre un changement de la culture corporative afin de favoriser la croissance, soutenir la transformation, améliorer les communications internes et encourager l'apprentissage et le développement.

- Améliorer l'infrastructure technologique en intervenant sur un certain nombre de problèmes importants concernant le développement des systèmes et l'organisation du travail de bureau.

Résultats prévus

Section A : Ressources humaines

2002-2003

- Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'acquisition continue du savoir.
- Stratégie de recrutement et de succession.
- Renouveau des compétences du personnel de la BNC.
- Élaboration d'une stratégie visant à répondre à l'initiative de modernisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.
- Vérification de l'équité en matière d'emploi.
- Nouveau programme d'orientation des employé(e)s.
- Nouveau programme de reconnaissance des employé(e)s.
- Nouveau système d'évaluation de la performance du personnel.

2003-2004

- Évaluation de la politique d'acquisition continue du savoir.
- Recrutement ciblé visant à combler ou à remplacer les postes à risque élevé.
- Utilisation des compétences du personnel de la BNC dans l'embauche et le recrutement.
- Remaniement des politiques, programmes et pratiques à la suite de l'initiative de modernisation de la gestion des ressources humaines.
- Collecte de données pour le Plan d'équité en matière d'emploi.
- Cadres d'évaluation des programmes de reconnaissance et d'orientation des employé(e)s.
- Le nouveau système d'évaluation de la performance du personnel continue à être mise en œuvre et surveillé.
- Mise en place de mesures répondant aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux.

2004-2005

- Évaluation du Cadre d'apprentissage.
- Recrutement ciblé en vue de combler ou de remplacer les postes à risque élevé.
- Évaluation du renouveau des compétences à la lumière du plan d'activités et du plan stratégique.
- Remaniement des politiques, programmes et pratiques à la suite de l'initiative de modernisation de la gestion des ressources humaines.
- Collecte de données pour le Plan d'équité en matière d'emploi (2^e année).
- Évaluation des programmes de reconnaissance et d'orientation des employé(e)s.
- Évaluation du système d'évaluation de la performance du personnel.

Section B : Technologies de l'information

2002-2003

- Élaboration de l'initiative « *Open Archives* », réalisée en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien, afin de rassembler et de consolider des métadonnées sur les informations numériques.
- Établissement de la portée et début de l'élaboration d'une infrastructure technique visant à afficher et à manipuler l'information en caractères non romains, telle l'information en langues autochtones.
- Mise de l'avant d'un système de gestion des publications électroniques (SGPE).
- Augmentation de la largeur de bande à l'appui de l'accès à l'Internet afin de répondre à la demande accrue de services et d'applications sur le Web.
- Continuation de la consolidation du Service des technologies de l'information en soutien à la Bibliothèque nationale du Canada et aux Archives nationales du Canada.

2003-2004

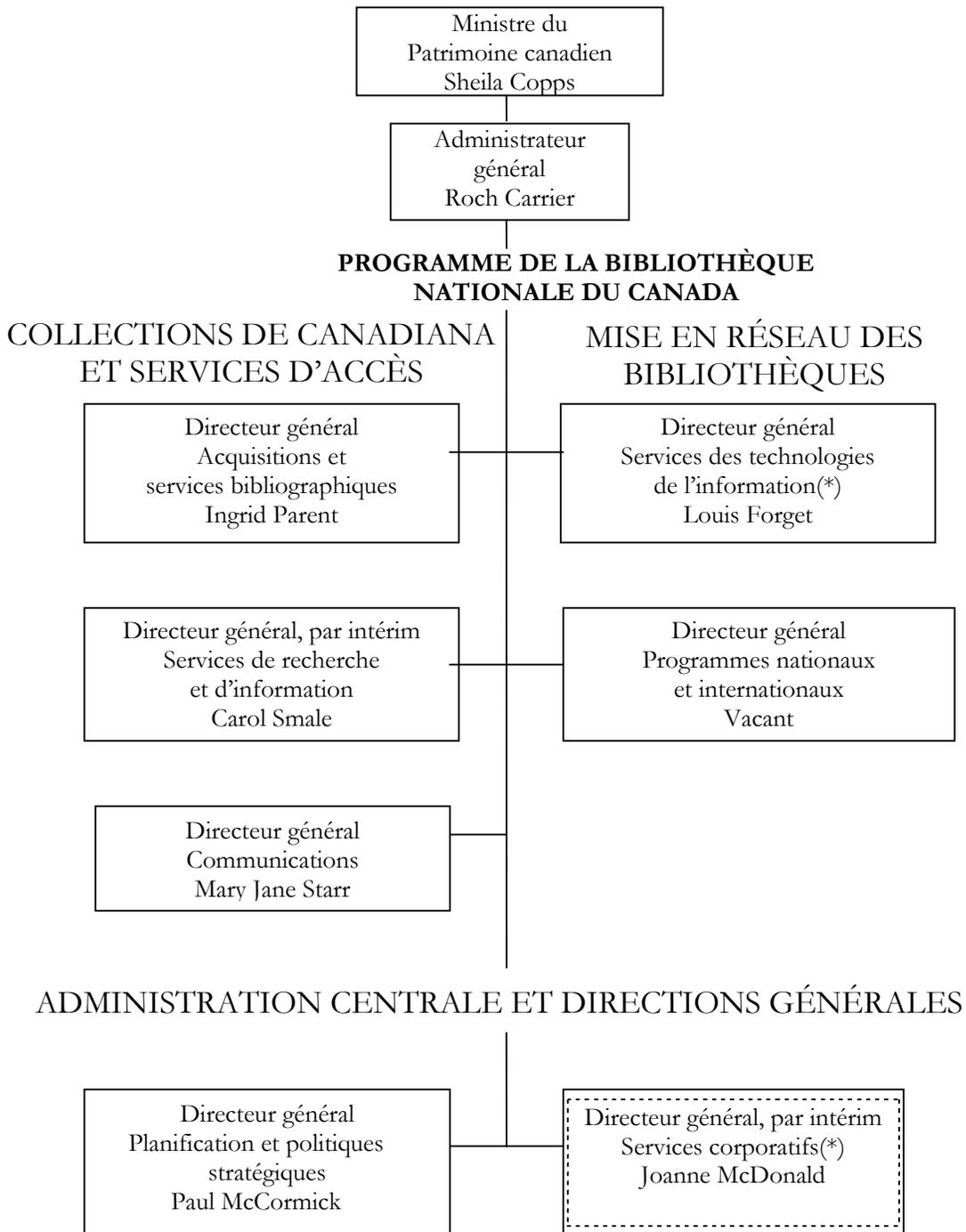
- L'élaboration de l'initiative « *Open Archives* » se poursuit.
- Les exigences techniques applicables à l'infrastructure pour l'affichage et la manipulation de l'information dans des jeux de caractères non romains sont définis.
- Le Système de gestion des publications électroniques (SGPE) est en cours d'élaboration.
- L'augmentation de la largeur de bande demeure une priorité.
- La consolidation du Service des technologies de l'information se poursuit dans plusieurs dimensions, notamment l'infrastructure informatique, les applications informatiques et le partage des normes et des pratiques.

2004-2005

- L'élaboration de l'initiative « *Open Archives* » se poursuit.
- L'infrastructure pour l'affichage et la manipulation de l'information dans des jeux de caractères non romains est en place.
- Le Système de gestion des publications électroniques (SGPE) est en place.
- L'augmentation de la largeur de bande se poursuit.
- La consolidation du Service des technologies de l'information se poursuit.

Section III : Organisation de la Bibliothèque nationale du Canada

3.1 Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



(*) : Services partagés par la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada. Les ressources de la Direction générale des Services corporatifs font partie des Archives nationales du Canada.

3.2 Organisation de la Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale du Canada est un organisme culturel relevant du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'administrateur général, M. Roch Carrier, rend compte directement au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps.

Cinq directions générales sont exclusivement au service de la Bibliothèque nationale du Canada et deux directions générales fournissent des services à la Bibliothèque nationale du Canada et aux Archives nationales du Canada. Cette structure organisationnelle traduit une détermination à optimiser l'utilisation des ressources de deux organismes culturels spécifiques.

Les directions générales qui desservent exclusivement la Bibliothèque nationale du Canada sont indiquées ci-dessous avec leurs principales responsabilités :

- Direction générale des Acquisitions et des services bibliographiques :
 - Acquisitions
 - Accès bibliographique
 - Services bibliographiques

- Direction générale des Communications :
 - Programmes publics
 - Relations avec les médias
 - Publications
 - Communications stratégiques

- Direction générale des Programmes nationaux et internationaux :
 - Coordination des initiatives de patrimoine
 - Partage des ressources
 - Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral

- Direction générale des Services de recherche et d'information :
 - Service de recherche en littérature canadienne
 - Gestion des collections
 - Collection Jacob M. Lowy
 - Division de la musique
 - Services de référence et d'information
 - Services de mise en commun des ressources

- Direction générale de la Planification et des politiques stratégiques:
 - Politiques et planification corporatives

Les deux directions générales qui offrent des services à la Bibliothèque nationale du Canada et aux Archives nationales du Canada sont indiquées ci-dessous avec leurs responsabilités respectives :

- Direction générale des Services des technologies de l'information* :
 - o Gestion des services à la clientèle
 - o Gestion des applications
 - o Développement de l'infrastructure informatique
 - o Recherche et normes

- Direction générale des Services corporatifs** :
 - o Installations et sécurité
 - o Fonction de contrôle
 - o Ressources humaines

En outre, on a mis sur pied deux Groupes de travail qui rendent compte à l'Administrateur général afin de mieux répondre aux initiatives et aux priorités de l'organisme.

- Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct
 - o Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct a été mis sur pied afin d'élaborer et de fournir des services et produits de grande qualité en ligne aux Canadiens de manière à mieux répondre à leurs besoins d'information relatifs au Canada et provenant du Canada. Les travaux du Groupe de travail sont en relation directe avec les objectifs généraux du gouvernement de mettre au point, pour l'usage des Canadiens, des services électroniques accessibles, faciles d'emploi, de grande qualité, complets, privés et sécurisés, et ce faisant, ils catalysent le changement.

- Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada
 - o Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada est chargé d'élaborer, conjointement avec d'autres partenaires, de nouveaux produits et services numériques qui, à long terme, constitueront une grande bibliothèque numérique canadienne offrant de l'information faisant autorité et présentée avec un vaste choix de médias afin d'aider les Canadiens de tous âges dans leurs apprentissages. Un certain nombre de produits sur des thématiques comme l'Histoire, la Musique et la Littérature canadiennes sont déjà disponibles gratuitement sur le site Internet de la Bibliothèque nationale du Canada.

3.3 Relations entre les secteurs d'activité et les résultats stratégiques

En 2001, la Bibliothèque nationale du Canada a redéfini et raffiné ses priorités et ses résultats stratégiques. Il existe désormais, outre les affaires courantes, des initiatives à l'échelle globale de la Bibliothèque auxquelles la Bibliothèque porte une attention particulière :

* Ces ressources font partie de la Bibliothèque nationale du Canada.

** Ces ressources font partie des Archives nationales du Canada.

Résultat stratégique 1 : Protection et préservation de la Collection nationale

Résultat stratégique 2 : Accès gratuit pour tous les Canadiens des connaissances sur le Canada

Résultat stratégique 3 : Renforcement et enrichissement de la Collection nationale

Résultat stratégique 4 : Mise en œuvre d'un programme de gestion

En outre, les travaux des Groupes de travail déjà établis pour intervenir sur les questions et priorités essentielles se poursuivent. Le tableau ci-dessus commence à démontrer les liens entre les secteurs d'activité et les résultats stratégiques de la Bibliothèque.

Secteurs d'activité	Résultats stratégiques de la Bibliothèque nationale du Canada			
	Protection et préservation de la Collection nationale	Accès gratuit pour tous les Canadiens des connaissances sur le Canada	Renforcement et enrichissement de la Collection nationale	Mise en œuvre d'un programme de gestion
Secteur d'activité 1 Collections de Canadiana et services d'accès	X	X	X	X
Secteur d'activité 2 Mise en réseau des bibliothèques	X	X	X	X
Secteur d'activité 3 Administration de l'organisme et des directions générales	X			X

3.4 Structure de reddition de comptes sur la gestion

(données reflétant la situation au 1^{er} avril 2001)

Bibliothèque nationale du Canada	Budget total de la Bibliothèque nationale du Canada (en milliers de dollars)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Administrateur général de la BNC	31 537,0	462

Secteur d'activité 1 : Collections de Canadiana et services d'accès

Directions générales de la Bibliothèque nationale du Canada	Budget (en milliers de dollars)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Direction générale des Acquisitions et des services bibliographiques (ASB)	9 621,0	183
Direction générale des Services de recherche et d'information (SRI)	5 965,0	110
Direction générale des Communications	1 008,0	26

Secteur d'activité 2 : Mise en réseau des bibliothèques

Directions générales de la Bibliothèque nationale du Canada	Budget (en milliers de dollars)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Direction générale des Programmes nationaux et internationaux (PNI)	0.437,0	6
Direction générale du Service des technologies de l'information (STI) (Comprenant le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada : 2 390,0 et 15 ETP) * Note : La Direction générale des STI offre des services partagés à la Bibliothèque nationale du Canada et aux Archives nationales du Canada)	12 413,0	112

Secteur d'activité 3 : Administration de l'organisme et des directions générales

Direction générale et Cabinet de l'Administrateur général de la BNC	Budget (en milliers de dollars)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Direction générale de la Planification et des politiques stratégiques (PPS) (comprenant le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct (GED))	1 383,0	17
Cabinet de l'Administrateur général de la BNC	0.710,0	8

3.5 Prévisions de dépenses de la Bibliothèque nationale du Canada, de 2002-2003 à 2004-2005

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaire du Budget des dépenses principal (brut)	36 169,0	36 658,0	34 157,0	34 157,0
Non budgétaire du Budget des dépenses principal (brut)	0	0	0	0
Moins : Recettes disponibles	0	0	0	0
Total du Budget des dépenses principal	36 169,0	36 658,0	34 157,0	34 157,0
Rajustements**	7 680,0	3 283,0	3 292,0	2 932,0
Dépenses prévues nettes	43 849,0	39 941,0	37 449,0	37 089,0
Moins : Recettes non disponibles	120,0	120,0	120,0	120,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	14 472,0	14 438,0	14 348,0	12 231,0
Total des dépenses prévues	58 201,0	54 259,0	51 677,0	49 200,0
Équivalents temps plein	470	470	470	470

* Correspond aux meilleures prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

** Les rajustements servent à prendre en compte les approbations obtenues après la publication du Budget des dépenses principal; ils doivent inclure les initiatives budgétaires, le Budget des dépenses supplémentaire, etc.

Section IV : Annexes

4.1 Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
<i>Collections de Canadiana et services d'accès</i>				
Système international de données sur les publications en série	25,0	25,0	25,0	25,0
<i>Mise en réseau des bibliothèques</i>				
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11,0	11,0	11,0	11,0
Total des subventions	36,0	36,0	36,0	36,0

4.2 Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
<i>Collections de Canadiana et services d'accès</i>				
Frais de service	120,0	120,0	120,0	120,0
Total des recettes non disponibles	120,0	120,0	120,0	120,0

4.3 Prévisions de dépenses nettes et équivalents temps plein (selon le secteur d'activité) Collections de Canadiana et services d'accès

Dépenses prévues 2001-2002*		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP
22 350,0	265	20 951,8	265	19 644,6	265	19 455,7	265

* Correspond aux meilleures prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

Prévisions de dépenses nettes et équivalents temps plein
 Mise en réseau des bibliothèques

Dépenses prévues 2001-2002*		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP
13 903,8	147	13 034,0	147	12 220,7	147	12 103,3	147

* Correspond aux meilleures prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

Prévisions de dépenses nettes et équivalents temps plein
 Administration de l'organisme et des directions générales

Dépenses prévues 2001-2002*		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP	en milliers de dollars	en ETP
6352,5	58	5 955,1	58	5 583,5	58	5 529,9	58

* Correspond aux meilleures prévisions du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

4.4 Coût net du programme pour l'exercice du Budget des dépenses

(en milliers de dollars)	Total
Prévisions de dépenses nettes (Budgétaire et non budgétaire bruts du Budget des dépenses principal plus rajustements)	39 941,0
Plus : <i>Services reçus sans frais</i>	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	6 644,0
Contributions couvrant la part des employés des primes d'assurance des employés et les dépenses payées par le SCT	1 561,0
Indemnisation des accidentés du travail versée par Ressources humaines Canada	36,0
Gestion des services des ressources humaines, financières, matérielles et locatives fournis par les Archives nationales du Canada	5 348,0
Autres services à la clientèle fournis par les Archives nationales du Canada	850,0
Coût total du programme	54 380,0
Moins : <i>Recettes non disponibles</i>	120,0
Moins : Services fournis sans frais aux Archives nationales	3 396,0
Coût net du programme pour l'exercice 2002-2003	50 864,0

4.5 Initiatives horizontales et collectives à l'échelle du gouvernement

Initiatives horizontales

La Bibliothèque nationale du Canada a respecté la politique et les exigences administratives du gouvernement du Canada visant à éliminer les frais d'utilisation qui étaient en place pour l'accès au service de la base de données AMICUS de la Bibliothèque : AMICUS est désormais accessible sans frais. En outre, étant donné qu'il y a maintenant un grand nombre d'utilisateurs qui ne font pas partie de la communauté des bibliothèques, des mesures sont prises afin de rendre cette base de données plus conviviale et plus accessible.

Initiatives collectives

Programme Culture canadienne en ligne : Contribution du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada

La Bibliothèque nationale du Canada poursuivra les travaux entrepris dans le cadre du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique afin de contribuer au but du ministère du Patrimoine canadien de mettre du contenu culturel canadien à la disposition des internautes.

Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada a reçu un montant de 2,5 millions de dollars par an pour les exercices de 2000-2001 à 2002-2003 dans le cadre d'un programme administré par le ministère du Patrimoine canadien. Au cours de l'exercice 2001-2002, le programme de la Bibliothèque numérique du Canada a produit un large éventail de collections numériques, d'expositions et de sites éducatifs innovateurs pour le site Internet de la Bibliothèque nationale du Canada, portant sur trois thèmes principaux : Histoire, Musique et Littérature canadiennes. En 2002-2003, les travaux se poursuivront en vue d'élaborer et de présenter encore plus de contenu canadien en ligne, des ressources diverses et des outils d'éducation de référence. Des stratégies d'enseignement, des plans de leçons et des activités pour les élèves seront offerts. Le résultat global prévu est un soutien accru à l'augmentation des savoirs des enfants, des jeunes, du grand public et des chercheurs. Le Programme de la Bibliothèque numérique du Canada offrira de l'information faisant autorité et présentée avec des médias d'une riche diversité, ce qui assurera un soutien à l'augmentation de savoirs à tout âge et, à long terme, contribuera à la création à grande échelle d'une Bibliothèque numérique canadienne durable qui reflétera les événements, les citoyens, les lieux et les thèmes du Canada.

Le site Internet de la Bibliothèque nationale du Canada donne la prééminence à son important contenu culturel et respecte les normes et lignes directrices de la Normalisation des sites Internet du gouvernement du Canada. De concert avec d'autres institutions culturelles canadiennes, la Bibliothèque a lancé un projet coopératif appelé « Images Canada », qui offre une porte d'entrée à des collections en ligne d'images canadiennes. La Bibliothèque nationale du Canada continuera également de collaborer avec les bibliothèques canadiennes à des travaux de numérisation dans le cadre de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN).

Dans sa troisième année, le Programme de la Bibliothèque numérique du Canada continuera de diversifier ses produits en numérisant un vaste éventail de contenus culturels. Le programme continuera aussi de tirer des leçons de son expérience dans la gestion de ces projets innovateurs et communiquera les leçons à retenir aux autres organismes qui prennent part à des projets de numérisations dans des domaines variés comme l'élaboration des normes, les outils éducatifs, l'architecture de site, les scénarios-maquettes, le respect du droit d'auteur, l'amélioration de l'accessibilité à Internet, les méthodologies de la numérisation, les installations de stockage et de sauvegarde et la formation en vue de suivre le rythme de l'évolution technologique.

Les nouvelles collections numériques, dans les deux langues officielles, comprendront :

- Les albums de presse canadiens
- Les albums de bandes dessinées canadiennes
- Les Rapports annuels du ministère des Affaires indiennes
- Des images d'avant 1800 tirées de livres rares
- La Bolduc et la musique québécoise au temps de la crise (Gramophone virtuel)
- Les athlètes canadiens aux Jeux paralympiques
- Des ajouts à Images Canada, à la collection Moodie-Traill, aux Archives de poésie canadienne, à Musique en feuilles canadienne d'antan
- Le Canada en train
- Des écrivains canadiens en vedette

- La base de données sur la littérature enfantine
- Les éditions canadiennes bon marché
- Les annuaires avant 1901

Les partenaires pressentis sont le Musée canadien de l'aviation, le Musée canadien de la nature, le musée Galt, les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque publique d'Oakville, l'Université du Manitoba, l'Université du Nouveau-Brunswick, le Musée canadien de la poste et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

**Contribution du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique au programme
Culture canadienne en ligne**

Initiative horizontale ou collective	But de l'initiative	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en milliers de dollars)	Résultats prévus
<p>Programme Culture canadienne en ligne :</p> <p>Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada</p>	<p>Créer et rendre accessible tant au pays que sur la scène internationale des contenus numériques canadiens reflétant la diversité du Canada et contribuant à une économie et à une société axées sur le savoir.</p>	<p>Ministère du Patrimoine canadien</p> <p>Archives nationales du Canada</p> <p>Association olympique canadienne</p> <p>La Presse canadienne</p> <p>Musée des sciences et de la technologie du Canada</p> <p>Archives de la Ville de Calgary</p> <p>Centre d'information sur les sciences de la Terre (RNCan)</p> <p>Bibliothèque et Archives Glenbow</p> <p>Musée de la Nouvelle-Écosse</p> <p>Bibliothèque de l'Université Simon Fraser</p> <p>Bibliothèques publiques de Toronto</p> <p>Bibliothèques de l'Université de Toronto</p>	<p>2 500,0</p> <p>Montant total (estimé) alloué par les autres partenaires : 75,0</p>	<p>Information faisant autorité et présentée avec une riche diversité de médias favorisant l'augmentation des savoirs des personnes de tous âges.</p> <p>Bibliothèque numérique canadienne à grande échelle et durable reflétant la diversité des événements, des citoyens, des lieux et des thèmes canadiens.</p>

Le Gouvernement en direct : Contribution du Groupe de travail de la Bibliothèque nationale du Canada sur le Gouvernement en direct (GED)

Le Groupe de travail de la Bibliothèque nationale du Canada sur le Gouvernement en direct, créé afin de promouvoir le rôle de chef de file et l'expertise de la Bibliothèque nationale du Canada dans l'acquisition, l'accessibilité et la préservation de l'information gouvernementale de tout format, continuera d'assumer son rôle de chef de file afin d'améliorer, de promouvoir et de mettre en œuvre des services électroniques axés sur la clientèle et des contenus gouvernementaux canadiens de qualité sur Internet à l'intention des Canadiens. Le Groupe de travail sur le GED est en liaison avec d'autres ministères fédéraux et, de plus, il anime et soutient les initiatives fédérales en matière de bibliothèques. Le Groupe de travail participe à l'élaboration du portail canadien sur Internet, un projet dirigé par le ministère du Patrimoine canadien.

Les résultats prévus sont en relation directe avec le résultat stratégique n° 2, Accès.

Le Groupe de travail de la Bibliothèque nationale du Canada sur le GED continuera d'élaborer plusieurs projets visant à fournir des services et des produits électroniques aux utilisateurs de la Bibliothèque nationale du Canada.

- Le Projet pilote de livres en direct canadiens continuera de s'occuper de la sélection, de l'acquisition, du catalogage, de la préservation et de l'accessibilité en ligne de livres en direct canadiens choisis.
- Le Service des nouveaux livres continuera d'améliorer les services offerts par la Bibliothèque nationale du Canada aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothèques canadiennes, aux chercheurs individuels et au grand public. Les nouveaux éléments comprennent notamment des tables de matières, des échantillons de textes, des images, des renseignements sur l'auteur et l'illustrateur, des détails sur les prix remportés, etc.
- L'initiative internationale « Collaborative Digital Reference Service (CDRS) », à laquelle participent plus de 200 bibliothèques et autres institutions, mène à un service mondial de référence électronique accessible aux chercheurs jour et nuit, tous les jours. La Bibliothèque nationale du Canada fut du nombre des institutions qui ont fondé cette initiative et actuellement, 13 bibliothèques canadiennes participent au CDRS.
- Le développement et la mise en œuvre du Service de localisation des publications du gouvernement fédéral, du Service de localisateur permanent des publications gouvernementales (adresses permanentes des sites Web) et des améliorations au service d'Information sur le Canada par matière (ICPM) de la BNC se poursuivront en coopération avec des partenaires variés.

Gouvernement en direct : Contribution du Groupe de travail de la Bibliothèque nationale du Canada sur le GED

Initiative horizontale ou collective	But de l'initiative	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en milliers de dollars)	Résultats prévus
Gouvernement en direct	<p>Le Gouvernement en direct vise à rendre les services du gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibles à tous, faciles à utiliser et organisés de manière à répondre aux priorités des Canadiens en matière de service - Plus rapides et moins coûteux à utiliser - D'une meilleure qualité et plus exhaustifs - Privés et sécurisés 	<p>Ministère du Patrimoine canadien</p> <p>Communications Canada</p> <p>Industrie Canada</p> <p>Conseil du Trésor du Canada</p> <p>Autres partenaires :</p> <p>Communauté des bibliothèques canadiennes</p> <p>Éditeurs canadiens</p> <p>Libraires canadiens</p> <p>Bibliothèques du gouvernement fédéral</p> <p>Bibliothèque du Congrès (USA)</p> <p>Bibliothèque nationale d'Australie</p>	<p>200,0</p> <p>300,0</p>	<p>Sensibilisation accrue aux avantages des services et produits électroniques</p> <p>Réponse améliorée aux besoins des citoyens</p> <p>Exploration de nouvelles technologies (sans fil) pour la prestation des services électroniques</p> <p>Amélioration des services de référence</p> <p>Amélioration de l'accessibilité et de l'information concernant le patrimoine publié du Canada et les publications actuelles</p> <p>Transformation des services en vue de la prestation de services axés sur la clientèle</p>

Section V : Autres renseignements

Références

Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Téléphone : (613) 995-9481
Sans frais : 1-877-896-9481
ATME : 1-866-299-1699

Télécopie : (613) 943-1112

Budget des dépenses

Partie II – Budget principal des dépenses 2001-2002 :

www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/20012002/001_f.pdf

Rapport sur les plans et les priorités (Partie III) pour 2001-2002 :

www.nlc-bnc.ca/obj/a8/12/rpp01-f.pdf

Rapports sur le rendement

www.nlc-bnc.ca/10/index-f.html

Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2001 :

www.nlc-bnc.ca/obj/a5/f2/fdpr01.pdf

Normes de service

Engagement de la Bibliothèque nationale du Canada quant à ses normes de service

www.nlc-bnc.ca/10/8/a8-1011-f.html

Ressources informatives sur le site Internet de la Bibliothèque nationale du Canada

Adresse du site Internet : www.nlc-bnc.ca

Au sujet de la Bibliothèque : www.nlc-bnc.ca/10/index-f.html

Services AMICUS : www.nlc-bnc.ca/7/2/index-f.html

Information sur le Canada par matière :

www.nlc-bnc.ca/caninfo/fcaninfo.htm

Images Canada : www.imagescanada.ca/index-f.html

Publications : www.nlc-bnc.ca/9/index-f.html

Outils de recherche : www.nlc-bnc.ca/8/index-f.html

Services : www.nlc-bnc.ca/6/index-f.html

Activités culturelles : www.nlc-bnc.ca/1/index-f.html

Quoi de neuf : www.nlc-bnc.ca/1/6/index-f.html

La Bibliothèque numérique du Canada

- *Musique* : www.nlc-bnc.ca/4/index-f.html
- *Histoire* : www.nlc-bnc.ca/2/index-f.html
- *Littérature* : www.nlc-bnc.ca/3/index-f.html